



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## APPEL A CONTRIBUTIONS

### Pour une histoire des politiques de « démocratisation culturelle »



### Comité d'histoire



Le Comité d'histoire du ministère de la culture et de la communication organise une **série de journées d'études au cours de l'année universitaire 2012-2013** (qui ont vocation à se prolonger les années suivantes).

Sept séances se dérouleront d'octobre 2012 à juin 2013.

Chacune se composera de 2 communications d'une durée de 45 minutes et sera suivie d'une discussion entre le chercheur et un acteur ou témoin de l'objet ou de la période abordés. Elles feront l'objet d'une publication dans la collection du Comité d'histoire. Le présent appel à contribution s'adresse à des chercheurs confirmés aussi bien qu'à de jeunes doctorants.

#### Contexte

Le rappel des moments successifs de la mise en œuvre des politiques culturelles constitue une sorte de constante de ces politiques. En arrière plan des débats publics et des alternances, ces politiques font retour, pour les capitaliser ou les dépasser, sur les étapes successives de l'action publique marquée par des options et des tensions : **patrimoine/création ; démocratisation/démocratie ; grands équipements/aménagement du territoire ; action artistique/éducation populaire...**<sup>1</sup>.

Pour un faisceau de raisons déjà analysées par un certain nombre de travaux, le thème de la « démocratisation » semble inhérent à la création d'un outil d'intervention de l'Etat dans le domaine de la culture, distingué et séparé de ceux de l'instruction, de l'information, des loisirs ou d'autres secteurs des politiques sociales.<sup>2</sup>

On notera toutefois que cette expression n'a pas fait partie du vocabulaire de certains ministres à commencer par le créateur même du ministère des affaires culturelles.

#### Variations sémantiques et formes de l'action publique.

Les communications présentées dans le cadre de ces journées d'étude pourront relever de la problématisation et/ou de l'étude de cas (périodes, secteurs, dispositifs). La « démocratisation culturelle » s'inscrit, en effet, dans un champ discursif complexe aux dénominations variables : démocratisation culturelle, démocratisation de la culture, égalité d'accès à la culture, élargissement des publics, conquête de nouveaux publics, exercice du droit à la culture, lutte contre les inégalités d'accès, actions en faveur des publics spécifiques, etc. Cette rhétorique s'accomplit dans un répertoire d'actions marqué par l'éclectisme et l'inventivité : politiques des publics, politique tarifaire, politique d'équipement et d'aménagement du territoire, éducation artistique, action et médiation culturelles, éducation populaire... certaines parfois laissées à la marge (pratiques amateurs, culture scientifique et technique...).

Les contributions pourront porter sur les différents registres de la démocratisation culturelle qui est à la fois :

- un objet politique (produit par des formations politiques et sociales) ;
- un instrument qui permet d'interroger le découpage des attributions du ministère chargé de la culture (d'où semblent souvent écartées les questions de l'école, des médias, des industries du divertissement, de l'éducation populaire, des loisirs...) ;
- un enjeu de construction d'identités et de rivalités mais aussi d'une « ambition partagée » entre l'Etat et les collectivités locales<sup>3</sup> ;
- un sujet de débats publics : outre l'usage du terme et du thème dans le discours du politique (Etat et collectivités locales), on peut étudier sa mobilisation par les artistes

#### Secrétariat

Ministère de la culture  
et de la communication  
COMITÉ D'HISTOIRE  
3, rue de Valois  
75001 Paris

Tél. 01 40 15 79 16

Fax. 01 40 15 79 52

e-mail :

comitehistoire@culture.gouv.fr

1 A titre d'exemple, on trouvera une synthèse récente dans Laurent Martin, « La politique culturelle de la France depuis 1945 » in *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde*, sous la direction de Philippe Poirrier, Paris, La Documentation française, 2011.

2 Voir, par exemple, Philippe Urfalino, *L'invention de la politique culturelle*, Paris, La Documentation française, 1996 ; réédition Hachette Pluriel, 2004 ; Vincent Dubois, *La Politique culturelle : genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 1999 ; Philippe Poirrier, *L'Etat et la culture en France au XXème siècle*, Paris, Le Livre de poche, collection Références/Histoire, 2000, réédition 2009.

comme par le monde associatif, les intellectuels comme les journalistes, les institutions culturelles comme les militants de l'éducation populaire ;

- un sujet de tensions récurrentes au sein d'un ministère contraint d'agir sous la pression de tous ces débats ;
- l'objet d'oppositions et de résistances (même si ces positions sont difficilement tenables publiquement) à un élargissement des publics perçu comme un symptôme de l'irruption des "masses" ; à l'inverse, l'objectif de démocratisation, fondé sur « une certaine idée » de la culture peut être ou non confirmé comme un horizon politique malgré le développement des diverses formes du relativisme ?

**Les problématiques abordées, les objets ou périodes étudiés pourront donc dépasser le strict périmètre de l'action de l'Etat à travers le ministère chargé de la culture, porter sur des périodes antérieures à 1959 ou s'élargir au-delà de nos frontières, y compris dans une perspective européenne.**

### **Les approches scientifiques et leurs usages sociaux.**

Les travaux présentés pourraient aussi éclairer la concomitance entre l'institution d'une politique culturelle d'État et l'invention d'une certaine sociologie de la culture ainsi que la manière dont cette proximité marque quasiment dès le départ (et pour longtemps) les relations entre productions « savantes », positions politiques et débats de société<sup>4</sup>.

Sur la problématisation scientifique de la notion de démocratisation et sans prétendre être ici le moins du monde exhaustif, on peut rappeler, pour la période récente les clarifications proposées par Jean-Claude Passeron<sup>5</sup>, Emmanuel Wallon<sup>6</sup>, Olivier Donnat<sup>7</sup>, Jean-Louis Fabiani, Antoine Hennion, Nicolas Herpin, Pierre-Michel Menger<sup>8</sup>, Vincent Dubois<sup>9</sup> Guy Saez<sup>10</sup>.

On peut analyser la corrélation ou les dissonances entre le regard scientifique porté sur les pratiques culturelles des Français et la mise en œuvre des politiques culturelles. Que produit la réception de ces études, parfois lourde de malentendus : le rappel de l'ardente obligation instauratrice, la nécessité d'une refondation voire d'une révision des objectifs, ou l'abandon aux sirènes du pessimisme culturel ?

On peut aussi interroger le caractère récurrent et souvent schématique d'un constat d'échec (conjuguant parfois l'argument quantitatif du plus grand nombre avec celui d'une stabilité des catégories sociales bénéficiant réellement des politiques publiques).

Comment la réception de ce discours sur « l'échec » a produit (de la part de l'Etat, des collectivités, des institutions, de la société civile) des mobilisations et des dispositifs destinés à y pallier et comment ces réalisations ont pu nuancer sinon démentir ce « constat » ?

---

3 Nombreux sont les travaux antérieurs impulsés ou accompagnés par le Comité d'histoire qui portent sur cette question. A titre d'exemple : *Politiques locales et enjeux culturels. Les clochers d'une querelle, XIX-XXèmes siècles*, sous la direction de Vincent Dubois, avec la collaboration de Philippe Poirrier, La Documentation française, 1998 ; *Les collectivités locales et la culture. Les formes de l'institutionnalisation, XIX-XXèmes siècles*, sous la direction de Philippe Poirrier avec la collaboration de Vincent Dubois, La Documentation française, 2002 ; *Une ambition partagée ? La coopération entre le ministère de la Culture et les collectivités territoriales (1959-2009)*, sous la direction de Philippe Poirrier et René Rizzardo, La Documentation française, 2009.

4 Laurent Fleury, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Armand Colin, 2006.

5 Jean-Claude Passeron, *Consommation et réception de la culture : la démocratisation des publics* in *Le(s) public(s) de la culture*, sous la direction d'Olivier Donnat et Paul Tolila, Presses de Science Po, 2003.

6 Emmanuel Wallon, *La démocratisation culturelle, un horizon d'action*, Cahiers français, n° 348, Les politiques culturelles, La Documentation française, Paris, janvier-février 2009, p. 79-86.

7 Parmi les nombreuses publications de cet auteur on peut citer : Olivier Donnat, *La question de la démocratisation dans la politique culturelle française*, Modern & Contemporary France, Vol 11, N° n1, February 2003, p.9-20 ; *Démocratisation de la culture : fin et suite*, in *Culture et société : un lien à recomposer*, Toulouse, Editions de l'Attribut, 2008.

8 *Éléments de synthèse* par Jean-Louis Fabiani, Antoine Hennion, Nicolas Herpin, Pierre-Michel Menger, in *Le(s) public(s) de la culture*, sous la direction d'Olivier Donnat et Paul Tolila, Presses de Science Po, 2003.

9 Vincent Dubois, *La statistique culturelle au Ministère de la culture, de la croyance à la mauvaise conscience* in *Le(s) public(s) de la culture sous la direction* d'Olivier Donnat et Paul Tolila, Presses de Sciences Po, 2003.

10 Guy Saez, article « Démocratisation » in *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*, sous la direction d'Emmanuel de Waresquiel, Paris, Larousse, CNRS Editions, 2001.

Que signifie enfin l'effacement d'une approche par la stratification sociale au profit d'une prise en compte de la diversité (qui inscrit, en cela, la question culturelle dans le cadre plus large d'une individualisation des politiques sociales) ?

### **Acteurs et dispositifs.**

L'élaboration d'une politique publique (à commencer par le corps doctrinal qui fonde sa légitimité) est la résultante de la mise en relation des acteurs impliqués. Ses évolutions sont liées aux transformations des relations entre ces acteurs. On pourra donc examiner :

- les formes prises par l'inscription effective dans le corps social et sur les territoires des orientations d'une politique de démocratisation culturelle,
- la manière dont les stratégies politiques ont pu s'approprier les effets de l'innovation sociale dans le champ artistique et culturel.

L'histoire de la "démocratisation" c'est donc aussi l'histoire de celles et ceux qui s'y sont engagés, militants, associations, médiateurs, élus... : il y a place pour des travaux qui portent sur ces trajectoires socio-politiques ou professionnelles, et partant, sur les origines, profils, discours de ceux qui finalement "incarnent" les différentes figures de la "démocratisation culturelle"<sup>11</sup>.

Dans cette perspective on pourra aussi retenir des travaux portant sur les moyens mobilisés en faveur de la démocratisation : formes politiques et administratives mises en œuvre par la puissance publique (planification, travail législatif, fonds d'intervention culturelle, protocoles interministériels, création de nouveaux dispositifs, contractualisation, chartes, conventions de développement culturel...) ; valorisation de ce que l'on appelle « travail de terrain » auprès des habitants, recherche de relais scolaires, politiques tarifaires ou de communication des équipements culturels... Toute la palette des moyens mobilisés dans le souci des « publics » et toutes les variations dans le temps de ces répertoires d'actions pourront retenir l'attention.

### **Secteurs artistiques et culturels et transversalité.**

On peut penser avec Vincent Dubois que « *c'est de fait la formalisation d'une « politique » que rend possible la « démocratisation culturelle » : en dépassant un traitement sectoriel et technique des questions culturelles, elle fonde en unité un objet d'intervention et en légitimité sa prise en charge par les pouvoirs publics* »<sup>12</sup>.

Ces journées d'études peuvent donc faire place à l'analyse des prémices de la politique culturelle inaugurée en 1959 et à des communications consacrées à des secteurs déterminés (lecture publique, enseignements artistiques, théâtre populaire, cinés-club...).

Le caractère général de la démocratisation pourra donc être ré-interrogé à partir des spécificités propres à chaque champ artistique et culturel, comme le souligne Emmanuel Wallon : « *Le mode d'insertion des œuvres dans l'espace public, leur aptitude à la reproduction et leur capacité de pénétrer dans les foyers déterminent en outre leurs conditions d'adoption par les récepteurs. À supposer que l'expression garde sa pertinence dans ces deux cas, entreprendre de démocratiser l'architecture requiert d'autres méthodes que celles qui prévaudraient pour la photographie* »<sup>13</sup>.

Ainsi des contributions pourraient porter sur les formes de prise en charge administrative des objectifs politiques de la démocratisation : soit par les directions sectorielles, chacune pour son compte, soit par des structures « transversales » responsables de la question des publics et de l'action culturelle et territoriale plus ou moins capables, en fonction des rapports de force internes, de coordonner l'action d'ensemble de l'administration.

Des enquêtes analogues pourraient porter sur les politiques des collectivités territoriales et leur traduction administrative.

Enfin la notion de secteur culturel pourra être entendue en un sens élargi aux vecteurs de communication de contenus culturels qu'ont pu constituer la presse, la radio, la télévision.

<sup>11</sup> *L'action culturelle et ses métiers*, Isabelle Mathieu, P.U.F., coll Le Monde, Partage du savoir, Paris, 2011.

<sup>12</sup> *Les prémices de la « démocratisation culturelle », Les intellectuels, l'art et le peuple au tournant du siècle*, Vincent Dubois, CERIEP, Institut d'Études Politiques de Lyon, Politix, N° 24, 1993.

<sup>13</sup> *La démocratisation culturelle, un horizon d'action*, Emmanuel Wallon, op. cit.

### Modalités

Les propositions de communication (2 feuillets maximum), présentant notamment la méthode utilisée, la périodisation et les matériaux mobilisés sont à envoyer accompagnés d'un C.V. et d'une présentation de l'auteur à l'adresse suivante : [comitehistoire@culture.gouv.fr](mailto:comitehistoire@culture.gouv.fr), avant le 30 avril, délai de rigueur.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la même adresse.

Les propositions seront soumises à un comité scientifique ; les réponses seront communiquées au plus tard le 31 mai 2012.

Les communications retenues donneront lieu à publication.

Pages du Comité d'histoire du ministère de la culture et de la communication :  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ministere/Les-services-rattaches-au-Ministre/Comite-d-histoire>